



DECISION DU MAIRE

N° 418

DATE

16 mai 2023

Réforme et cession du véhicule municipal, immatriculé 605 ENV 78, mise à disposition de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise

Le Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 2122-22, 10^{ème} alinéa et L. 2131-1 et suivants,

Vu la délibération n° 2 du Conseil municipal du 11 juillet 2022 portant délégation du Conseil municipal à Madame le Maire,

Considérant que la commune de Poissy est propriétaire d'un véhicule de type Balayeuse Mercedes immatriculé 605 ENV 78,

Considérant la constatation de corrosions et de défauts mécaniques importantes au véhicule et au système de balayage,

Considérant que les réparations nécessaires à la remise en conformité dudit véhicule sont onéreuses et économiquement non viables,

Considérant qu'il convient en conséquence de réformer ce véhicule pour pouvoir procéder à sa cession,

DÉCIDE :

Article 1^{er} :

Le véhicule immatriculé 605 ENV 78, inventaire 200800335, de type Balayeuse Mercedes, mis en circulation le 12 septembre 2008, est cédé à la Société Auto-Destruction, domiciliée au 2155, avenue de l'Europe, Route Départementale 190, 78955 Carrières-Sous-Poissy, à titre gratuit.

Article 2 :

Le véhicule est cédé à la suite de constatation de corrosions et de défauts mécaniques importantes, pour lesquelles les réparations sont onéreuses et économiquement non viables.

Article 3 :

De préciser que l'inventaire municipal sera mis à jour.

Article 4 :

Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité (publication, affichage ou notification), auprès du Tribunal Administratif de Versailles (56, avenue de Saint-Cloud, 78000 Versailles) ou par voie dématérialisée, sur le site www.telerecours.fr.

Article 5 :

Une ampliation de la présente décision sera adressée à Monsieur Sous-Préfet de l'arrondissement de Saint-Germain-en-Laye.

**Le Maire,
Vice-Présidente de la Communauté Urbaine
Grand Paris Seine & Oise,
Conseillère régionale d'Île-de-France**

#signature#

Sandrine BERNO DOS SANTOS